

SERVICE DE GARDE

Modification à la réservation de base

Nom de l'enfant : _____ Groupe : _____

Garde partagée : Oui Non → Si oui, joindre le calendrier de fréquentation

Payeur principal : Mère Père Tuteur Autre : _____

Heure d'arrivée prévue au service de garde : _____

Heure de départ prévue du service de garde : _____

Modification à compter du : _____

Cochez « les périodes » correspondantes aux présences prévues de l'enfant au service de garde.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Midi					
Pré-scolaire (Mercredi PM)					
Après-midi (soir)					

Arrêt de fréquentation du service de garde

Un délai de 5 jours ouvrables est requis pour modifier les présences dans la réservation de base, tel que prévu aux règles de fonctionnement des services de garde du centre de services scolaire.

Signature de l'autorité parentale

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Statut au 30 septembre : Régulier Sporadique

Tarif à utiliser : Subventionné Non-subventionné Autre : _____

Date d'entrée en vigueur (délai de 5 jours) : _____

Notes : _____

